



HAL
open science

Histoire de développer...Où il est dit que le développement est un objet historique. Six histoires de développement. Esquisse d'un programme

Catherine Aubertin, Robert Cabanes, Jean-Pierre Chauveau, Philippe Couty, Guy Pontié, Claude Robineau

► To cite this version:

Catherine Aubertin, Robert Cabanes, Jean-Pierre Chauveau, Philippe Couty, Guy Pontié, et al.. Histoire de développer...Où il est dit que le développement est un objet historique. Six histoires de développement. Esquisse d'un programme. Array, 1982, Revue Tiers-Monde, 23 (90), pp.297 - 305. <10.3406/tiers.1982.4114>. <hal-04693469>

HAL Id: hal-04693469

<https://hal.science/hal-04693469v1>

Submitted on 10 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

Où il est dit que le développement est un objet historique

Catherine Aubertin, Robert Cabanes, Jean-Pierre Chauveau, Guy Pontié, Claude Robineau, Philippe Couty

Citer ce document / Cite this document :

Aubertin Catherine, Cabanes Robert, Chauveau Jean-Pierre, Pontié Guy, Robineau Claude, Couty Philippe. Où il est dit que le développement est un objet historique. In: Tiers-Monde, tome 23, n°90, 1982. Sociologie du développement. pp. 297-305;

doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.1982.4114>

https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1982_num_23_90_4114

Fichier pdf généré le 29/03/2018

II. — HISTOIRE DE DÉVELOPPER...*

par Catherine AUBERTIN, Robert CABANES
Jean-Pierre CHAUVEAU, Philippe COUTY, Guy PONTIE
et Claude ROBINEAU**

OÙ IL EST DIT QUE LE DÉVELOPPEMENT EST UN OBJET HISTORIQUE

SOCIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT ET HISTOIRE :
POINTS DE VUE ACADÉMIQUES ET UTILITAIRES

La conception du développement admise par les économistes libéraux et, de manière générale, par les praticiens, repose sur une définition « formaliste ». Le développement est conçu comme un ensemble de moyens visant à accroître le produit global par l'innovation et l'investissement, en atténuant les fluctuations et en réduisant les tensions structurelles au sein de l'économie (Perroux, 1961). Une telle définition est prisonnière de la conception « formaliste » et l'économique lui-même, comme domaine de l'action finalisée, de l'adaptation de moyens rares à des fins qui tendent à l'enrichissement des agents économiques, au « progrès », voire au bonheur des peuples. « L'histoire économique, écrit L. Stoleru, dans un ouvrage encore récent, n'est qu'un long effort vers un développement de plus en plus perfectionné des échanges et des transactions. Mais cette continuité « commerciale » masque les révolutions successives qui ont permis de passer du stade primitif de l'économie de troc agricole à l'économie industrielle moderne » (Stoleru, 1969). La sociologie du développement consiste alors à étudier les rapports entre l'« absorption », croissante mais inégale et sujette à bien des obstacles, des économies nationales dans la catégorie « développée »

* Cette partie a été élaborée dans le cadre du Séminaire interdisciplinaire des Sciences humaines de l'ORSTOM.

** Chercheurs à l'ORSTOM.

et le maintien des « identités nationales », c'est-à-dire des facteurs « extra-économiques » qui caractérisent une société (Hicks, 1973).

Une telle vision de l'histoire économique est évidemment naïve et il n'est même pas nécessaire de faire appel à Marx et à l'histoire pour en contester les présupposés ethnocentriques, finalistes, normatifs et idéologiques. L'anthropologie économique américaine (Leclair et Schneider, 1968; Godelier, 1974) a montré que la conception formaliste de l'économie n'est pas recevable ailleurs que dans les sociétés capitalistes — où d'ailleurs son champ d'application se réduit à décrire ce qui devrait être et non ce qui est. En réaction s'est développée une conception « substantiviste » de l'économie, qui la définit comme l'ensemble des faits de production, de distribution et de consommation, en les intégrant aux « facteurs extra-économiques » que la conception formaliste pensait nécessaire d'isoler. La progression a consisté à envisager tout phénomène économique comme « fait social total » (selon la notion plus intuitive que théorique de Mauss), à considérer conjointement la dimension économique de tout fait social et, réciproquement, les cadres sociaux (politique, idéologique, culturel...) de tout phénomène de production, de distribution ou de consommation. Il en est résulté une formalisation utile des rapports entre économie et société, une tentative de typologie de leur mode d'intégration (réciprocité, redistribution, marché, distinction des différentes « sphères » de production et de circulation) (Bohannan et Dalton, 1962; Douglas, 1967; Polanyi, 1957), que l'anthropologie marxiste utilisera plus tard pour isoler « l'effet de marché » de l'organisation sociale (Meillassoux, 1964; Terray, 1969 *b*). La porte s'ouvrait à une histoire économique de ces sociétés fondée sur une problématique dégagée des catégories d'analyse européen- et capitalo-centriques. Sur bien des points, les travaux élaborés sous l'influence des théories substantivistes (Polanyi, 1966; Weiskel, 1980; Launay, 1978) rejoignent le souci historisant de « l'anthropologie dynamiste » (Balandier, 1963).

Il convient de noter que, bien que la notion et le contenu du développement économique soient étroitement dépendants de la définition et du domaine que l'on donne à l'économie, la conception « substantiviste » de cette dernière n'a guère débouché sur une conception correspondante du développement en tant que domaine particulier d'investigation — hormis des vœux pieux sur le choix de politiques de développement qui n'imposent que les « coûts sociaux inévitables » ou la constatation que les économies non industrielles sont des « économies moribondes » (Dalton et Kaplan *in* Godelier, 1974).

L'anthropologie marxiste, centrée sur la notion de « mode de pro-

duction », ne récuse pas en soi la conception substantiviste du domaine de l'économie; elle en nie cependant la portée explicative car elle ne voit qu'une « hiérarchie empirique d'institutions » là où existe « une hiérarchie de fonctions, une hiérarchie dans la causalité des structures sociales en ce qui concerne le fonctionnement, la reproduction et l'évolution des sociétés » (Godelier, 1974). En ce sens, il ne s'agit pas « de développer une discipline de plus, l'anthropologie économique, mais de remettre l'histoire au possible » et « de dépasser les cloisonnements fétiches et les divisions arbitraires des sciences humaines, qui opposent aujourd'hui l'anthropologie à l'histoire ou la sociologie à l'économie » (*ibid.*). Cette intégration des différentes approches, l'anthropologue marxiste est convié à la pratiquer dans le cadre du matérialisme historique : il cherche à identifier le « mode de production » dominant ou l'articulation hiérarchisée des modes de production à l'œuvre dans une « société » donnée. Les transformations opérées sous l'égide du colonialisme et de la domination du « capitalisme central » l'engagent à rechercher la logique et l'histoire de l'évolution de ces modes de production (Meillassoux, 1971; Terray, 1969 *a* et 1974; Rey, 1971 et 1980; Amselle, 1977).

Néanmoins la plupart des recherches de l'anthropologie économique influencées par le marxisme ne débouchèrent pas immédiatement sur une reconstitution historique, considérée pourtant comme l'objet même de l'anthropologie (Amselle, 1974). Deux raisons peuvent l'expliquer.

La première est la rareté des recherches francophones en matière d'histoire économique : sur des aires culturelles comparables, comme au Ghana et en Côte-d'Ivoire par exemple, le Ghana bénéficie d'une somme de connaissance bien supérieure en ce domaine particulier. Il est incontestable que cet « espace mort de l'érudition » (de Certeau, 1974) a considérablement pesé sur les premiers développements d'une anthropologie et d'une sociologie qui se voulaient pourtant historiques.

Une autre raison tient à la sensibilisation au « développement économique » caractéristique de cette période de l'histoire des idées « africanistes » — dont découlent les problématiques actuelles. Que ce soit pour s'en démarquer ou au contraire pour y collaborer au plus près, les spécialistes des Sciences humaines ont dû considérer ou reconsidérer leur objet d'étude et le champ même de leur discipline à la lumière de la problématique du Développement (Augé, 1972). Les réflexions sur les rapports entre « théorie et action » ont nécessairement conduit à s'interroger sur le contenu à donner à la notion « d'ethnie » ou au « caractère communautaire » des unités économiques dans les sociétés africaines, et sur les contraintes de toute sorte qui pesaient sur leur « dynamique

endogène ». La référence implicite ou explicite au développement a, en quelque sorte, condensé la problématique historique sur la question de la « rupture coloniale », de la « transition » ou de « l'articulation » au capitalisme. Mais, ici encore, le débat ne fut pas inutile en remettant en cause le dualisme « traditionnel/moderne », en montrant que la « production sociale » est affaire de tous les instants et de tous les niveaux d'analyse : la « tradition » peut être création récente et la « modernité » bien plus ancienne que les « développeurs » ou les ethnologues ne le pensent.

L'analyse, sur ces bases, de la confrontation entre les « sociétés » et le « développement du capitalisme » a en outre permis un autre « regard » sur le Développement, en faisant de lui-même un objet d'étude, et un objet *historique*.

Les théories marxistes ont évidemment contribué, avec d'autres qui ne se réclament pas forcément de cette filiation, à analyser le contenu idéologique du développement, pris dans sa conception formaliste dominante. Substantivistes et marxistes — auxquels il faut ajouter l'anthropologie structuraliste (Lévi-Strauss, 1963) — s'accordent à ne voir dans la notion d'« obstacle au développement » qu'une rationalisation intéressée des divergences entre la rationalité économique, supposée universelle, et les « rationalités sociales » particulières des sociétés et des cultures (Godelier, 1966). Cette démarche est utile en ce qu'elle constitue une « sociologie de la connaissance » rapportée aux théories et aux doctrines du développement. Mais elle ne fonde pas pour autant un objet d'analyse « réel », un domaine d'investigation spécifique qui caractériserait le développement comme un « fait social total », avec sa propre hiérarchie fonctionnelle.

POUR UNE SOCIOLOGIE « SUR » LE DÉVELOPPEMENT

Passer d'une définition formaliste à une définition substantiviste qui affecte au développement un contenu réel spécifique, est donc l'enjeu actuel de la sociologie du développement, ou plus exactement de la sociologie sur le développement — afin d'éviter la confusion entre une analyse normative apparemment « opératoire » mais entachée de concepts prédonnés —, et une analyse sociologique qui, selon le vieux précepte, traite les faits sociaux « comme des choses » (Durkheim, 1963) et nécessite une opération de construction formelle de son objet d'étude (Bourdieu *et al.*, 1973).

Nous avons encore à tirer bien des enseignements de l'ouvrage pourtant ancien déjà, de Bastide : *Anthropologie appliquée*. Bastide proposait

d'établir une discipline scientifique séparée théoriquement de « l'anthropologie générale » et pratiquement des techniques de « l'acculturation planifiée ». Son objet serait « la connaissance théorique, et non pratique, de l'altération des cultures et des sociétés par les ethnologues-planificateurs ou les anthropologues-praticiens ». Distincte de la « recherche opérationnelle » et de la « recherche orientée », l'anthropologie appliquée serait « la science théorique de la pratique de la manipulation sociale » : la science d'une pratique ayant un contenu réel, et non d'une pratique définie par ses objectifs normatifs. Bastide espère l'avènement d'une véritable « science de l'action manipulatrice des hommes ». Là où la sociologie du développement classique considère comme irrationnels tout obstacle ou toute résistance, une telle « science expérimentale » — donc nécessairement historique — ne peut s'en étonner car elle ne tiendra nullement pour rationnelle la raison du développement. Elle s'en tiendra à la « logique des choses » et non à la « logique des idées ». Elle aboutira peut-être à rendre compte de la « rationalité de l'irrationnel » (Bastide, 1971).

Augé (1976) formalise au mieux le problème à partir de la critique de l'attente, par les développeurs, d'une recherche « utile » au développement dans le cadre des différentes spécialités en sciences humaines. Ainsi, experts, praticiens et « décideurs » attendraient de chaque discipline les éléments de connaissance supposés cumulables entre eux qui permettraient d'appréhender le « milieu humain » comme on le fait des sols ou des climats : de manière « opérationnelle », avec indicateurs ou « clignotants » qui permettent de guider l'action. A l'anthropologue ou au sociologue de déterminer la spécificité de chaque société, ses potentialités ou, au contraire, ses « obstacles » au regard des « impératifs » du développement. Outre qu'elle répond à une conception empirique et culturaliste de l'anthropologie et de la sociologie et à une conception cumulative — sans véritable fondement épistémologique — de la pluridisciplinarité ainsi conçue, l'attente des développeurs interdit surtout, comme le dit Augé, de changer de regard. Il s'agit seulement de changer le regard, et, en fin de compte, d'échanger des regards : « La transmission à l'autre discipline a pour suite naturelle le retour à l'envoyeur »... « Une telle étude n'a aucun intérêt ni théorique, ni pratique par rapport à son objet moins proposé que supposé : elle est sans problématique et, heureusement, sans conséquence pratique possible. »

Notons que l'impasse est rédhitoire, quelles que soient les conceptions du développement, la bonne ou mauvaise conscience des développeurs. S'y retrouvent aussi bien les tenants du développement entendu comme « dynamique de la structure sociale » elle-même, épanouissement

des potentialités d'une formation sociale donnée (« communautarisme », recherche de l'institution élémentaire à la fois « authentique » et ouverte au « progrès », socialisme africain, etc.), que les tenants d'une « conception activiste » qui tend à forcer la détermination de la structure, à « révolutionner » l'organisation économique et sociale « traditionnelle ». C'est qu'en effet « le seul objet sociologique possible de l'étude d'une action dite de développement, c'est cette action même, et ses modalités, *l'ensemble complexe formé par les « développeurs » et les « développés »* (Augé, 1972, souligné par nous).

Une telle définition « substantiviste » doit prendre en compte, à titre de première approche au moins, deux éléments essentiels : un *groupe* social et la *fonction* de ce groupe — *sans préjuger de l'homogénéité du premier et du caractère équivoque de la seconde*.

Le groupe social concerné par le développement associe en réalité des strates diverses, à commencer par les « développeurs » et par les collectifs « à développer ». On peut être d'accord pour penser que ce qui distingue un tel groupement, même hétérogène, de tout autre groupement social établi sur des pratiques spécifiques, c'est la présence des « développeurs ». En bonne logique, *il y a développement là où il y a des développeurs*. Jusque-là au moins, la définition substantiviste rejoint la définition normative qui ajoute, elle, qu'il ne peut y avoir que sous-développement là où il n'y a pas de développeurs et qui se pose alors la question des « obstacles socioculturels » au développement. La définition substantiviste s'en démarque en donnant un contenu sociologique et fonctionnel¹ au développement. De ce point de vue le développement est repérable comme processus d'une intervention délibérée de la part d'un pouvoir pour réformer des collectifs sociaux (zone géographique ou secteur d'activités) selon un plan organisé². Une telle fonction particularisée et un groupe social spécialisé pour y répondre sont les conditions nécessaires et suffisantes pour avoir affaire à un « phénomène de développement ».

Notons qu'une telle définition fait éclater le champ d'investigation classique du développement pour l'organiser selon d'autres axes :

1) En tant que phénomène historiquement situé, on peut se demander si, au-delà de sa manifestation contemporaine (le « développement »

1. Dans la mesure où l'étude de la « fonction » constitue un niveau d'analyse général en sociologie et ne justifie pas « le mythe de l'analyse fonctionnelle comme méthode — ou école — spéciale » (Davis, 1968).

2. On peut néanmoins s'interroger sur la différence de degré (ou de nature ?) entre l'intentionnalité du Développement affiché par un Etat ou une Administration et les justifications avancées par le Commerce, la Finance, l'Industrie, les Missions, etc., en vue de la « Civilisation » ou du « Développement ».

au sens répandu à partir des années 1950) son domaine n'est pas général à un ensemble de situations historiques. On peut en trouver peut-être confirmation dans des exemples pris dans l'histoire et dans l'actualité des sociétés « développées » elles-mêmes (voir pour la France : Leclerc, 1979); également dans le passé précolonial des sociétés « sous-développées » (voir pour l'Amérique latine : Wachtel, 1974). La situation coloniale doit être évidemment considérée sous cet aspect (vers une « anthropologie du développement ? »). Il reste, bien entendu, que les formes et les fonctions du développement pris dans ce sens sont toujours relatives à une situation historique donnée.

2) En tant que phénomène structuré, le développement, au sens substantiviste, doit être analysé globalement. La pratique sociale fondamentale, qui est à la base du développement, ne peut être uniquement recherchée du côté des collectifs « à développer » (conception « libérale » de la recherche sur les économies « en retard » ou sur les « obstacles socioculturels »); ni uniquement du côté des actions et intentions du « Centre » (conception « mondialiste » analysant les sociétés et les économies périphériques comme vouées dès l'origine à répondre à l'intervention extérieure). Son domaine le plus spécifique est le lieu même d'interaction entre développeurs et collectifs « à développer ». Autant qu'une sociologie de ces derniers, une sociologie des développeurs est nécessaire (analyse institutionnelle des agents du développement, qui doivent être spécifiés dans chaque cas; d'où l'intérêt de monographies précises d'opérations constituant la trame événementielle d'une histoire du développement).

QUELLE HISTOIRE POUR UNE SOCIOLOGIE SUR LE DÉVELOPPEMENT ?

Le développement exige donc d'être posé comme objet historique, exactement comme tout phénomène d'analyse doit l'être pour une sociologie « scientifique » — le structuralisme lui-même n'a jamais dit le contraire³. Mais l'histoire pour l'anthropologue, le sociologue ou l'économiste n'est pas un but en soi. Penser historiquement ne revient pas à faire de l'histoire.

Indiquons d'emblée, s'il en était besoin, qu'une branche « spécialisée » de l'histoire, consacrée au développement — comme il existe une géo-

3. Lévi-Strauss se défend de l'interprétation anti-historique du structuralisme en indiquant que l'objet de sa recherche est constitué *spécifiquement* par les « structures permanentes » de l'esprit humain, sans préjuger des disciplines tournées vers l'étude de la diachronie.

graphie, ou une économie ou une sociologie « du » développement — ne rendrait pas plus satisfaisant le supermarché des « sciences auxiliaires » du développement déjà constitué par ses grandes sœurs. Si les historiens spécialisés peuvent être conviés en tant que tels au festin des experts en développement, ce ne pourrait être que de façon limitée, quoique éminemment utile : rassembler et interpréter le matériel déjà considérable concernant les politiques d'intervention européennes, depuis les opérations de culture encadrée au Sénégal dans les années 1820 (Bouet-Willamez, 1846) jusqu'à l'éclosion des « Sociétés de Développement » des années 1970, en passant par les multiples tentatives de production agricole « micro-industrielle » sur la côte de Guinée depuis le XVIII^e siècle (voir par exemple Dickson, 1969 et Hill, 1963). Pour le reste, les historiens n'ont nul besoin d'abandonner leur problématique propre afin d'être « utiles » au développement (Loucou et Wondji, 1977; Marliac, 1978; *Cahiers d'études africaines*, 1976).

Le plus mauvais service à rendre, à l'histoire comme aux autres sciences sociales, serait de susciter de fausses querelles de méthode. Si l'histoire économique africaine est pour une large part pratiquée par des historiens non professionnels (anthropologues, sociologues, économistes), c'est une question de nécessité. Mais cette nécessité ne doit pas faire loi et provoquer le pire des malentendus au terme duquel une discipline devrait perdre sa spécificité au profit d'une autre. Sachons une fois pour toutes, que toute discipline est constamment soumise à la réactualisation de sa problématique du fait de ses propres débats internes et que c'est là le meilleur gage de sa validité, sinon de son caractère « opérationnel ».

Dans la mesure où nous étudions spécialement, en tant que sociologues, les éléments fondamentaux du processus de reproduction sociale, nous nous intéressons à ce que les historiens appellent la « longue durée », les « effets conjoncturels », la confrontation perpétuelle de « mouvements » dont certains sortiront « vaincus », d'autres « vainqueurs » et qui constituent « l'histoire économique et sociale » (avec des variantes de Bloch à Braudel, en passant par l'histoire quantitative) (Braudel, 1969; Barraclough, 1980). Sans se montrer trop ambitieux, il semble que les difficultés d'informations historiques (qui ne sont pas spécifiques aux pays du Tiers Monde) ne doivent pas être exagérées⁴. Il est urgent de

4. Voir l'ouvrage de synthèse de HOPKINS, *Economic History of West Africa*; HORTON indique les orientations possibles dans son article : *Stateless Societies in the History of West Africa* in *History of West Africa* (AJAYI et GROWDER, éd.). MONIOT traite du même problème dans *L'histoire des peuples sans histoire* in *Faire de l'histoire* (LE GOFF et NORA, éd.). L'histoire économique de l'Afrique de l'Ouest s'avère bien plus avancée dans les pays anglophones

comblent en partie ces « espaces vides de l'érudition « historique » — en s'appuyant notamment sur l'érudition locale⁵.

En tant que sociologues travaillant sur le développement, nous devons en priorité considérer cette histoire économique et sociale lorsqu'elle rend compte des « situations de développement », telles que définies plus haut par des pratiques sociales spécifiées par leur fonction et leurs agents — il ne s'agit pas de faire la « sociologie des changements sociaux » en général —, il convient en outre de dissiper un malentendu possible pour les experts enclins au positivisme : l'histoire ne permettra jamais d'isoler l'aléatoire du déterminé à la manière d'Augustin Cournot (1878) opposant histoire et théorie ou d'Auguste Comte (1971) pour qui « la doctrine qui aura suffisamment expliqué l'ensemble du passé obtiendra inévitablement, par suite de cette seule épreuve, la présidence mentale de l'avenir ». La dimension historique transcende justement les frontières disciplinaires parce qu'elle relève de l'autoproduction ou de l'invention sociales. Mieux vaut relativiser la portée des politiques de planification et des prévisions inhérentes aux pratiques de développement que de les engager sur des voies illusives...

(Ghana, Nigeria, par exemple) que dans les pays francophones; c'est là sans doute le résultat des « traditions » coloniales et universitaires françaises et la cause de la surestimation des difficultés de sa réalisation.

5. Nous n'envisageons pas ici les travaux spécialisés des « socio-historiens », qui constituent déjà une mine d'informations sur les structures et les politiques économiques anticoloniales : voir par exemple COQUERY-VIDROVITCH, WILKS, DAAKU, ARHIN, PERSON et le numéro spécial des *Cahiers d'Etudes africaines* consacré à « Écologie, économie et pouvoir », etc.